

Jeudi 15 septembre 2022

Avis favorable du comité d'experts indépendants

La Région apportera son aide financière au film *Algues vertes*

Le comité d'experts indépendants, mis en place par la Région dans le cadre de ses dispositifs de soutien à la filière cinéma, a rendu ce jour un avis favorable concernant l'aide à la production sollicitée par 2.4.7 films pour la réalisation du film *Algues Vertes*. Attachée à la liberté d'expression, la Région Bretagne rappelle qu'elle a toujours suivi les avis émis par ses comités de lecture indépendants, mis en place depuis 2004. Dans le cas précis du long métrage de Pierre Jolivet, le processus prévoit désormais de fixer, dans les semaines qui viennent, le montant de la subvention qui lui sera allouée et versée.

Contrairement à ce qui a pu être écrit, ce n'est pas la Région qui, sur le fond, se prononce sur les aides allouées à la réalisation des films tournés, tout ou partie, en Bretagne. Soucieuse de préserver la **liberté d'expression des artistes**, elle a, depuis 2004, confié cette mission à des **comités indépendants où siègent des professionnels issus de la filière** : scénaristes, réalisateurs, producteurs ou diffuseurs. Cette indépendance est la « marque de fabrique » du **FACCA (Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle)** de la Région Bretagne, doté en 2022 d'une enveloppe de 4 M€.

Qu'est-ce que le FACCA et comment solliciter son accompagnement ?

Sur **350 dossiers déposés en 2021, une centaine ont été soutenus** par le FACCA après analyse et avis des experts. Ce fonds sélectif accompagne financièrement différents types de projets : **courts et long métrages, documentaires et fictions, films d'animation**, et ce, à différentes étapes de leur développement, depuis l'écriture du scénario jusqu'au tournage. Le FACCA fait par ailleurs l'objet d'une convention triennale **avec le CNC** (Centre National du Cinéma) qui participe au financement des projets retenus (1 € versé pour 2€ de la Région). Après vérification de l'éligibilité de leurs dossiers (tournage en Bretagne, sujets liés au territoire, recours à des équipes locales...), les porteurs de projets, auteurs ou sociétés de production, sollicitent le soutien du FACCA auprès de la Région qui les accompagne, les conseille et les informe tout au long du processus. Dans ce cadre, ce sont différents comités de lecture - et non la Région Bretagne - qui émettent des **avis : favorable, défavorable ou ajourné**. Dans ce dernier cas, le dossier peut de nouveau être examiné, après avoir été retravaillé.

Concernant le film *Algues vertes*, réalisé par Pierre Jolivet, avec Céline Sallette

Le projet a suivi le **processus habituel d'étude de dossier** et a donc été soumis au regard des experts. Une première fois en octobre 2021, pour une demande d'aide auprès du comité « écriture et développement » puis, après avis défavorable rendu, auprès d'un autre comité de lecture, étudiant les aides à la production. Le dossier a alors été ajourné, en mars 2022, avant d'être de nouveau soumis aux experts, ce 15 septembre. Une procédure fréquente qui explique que l'aide ne puisse être versée avant le début du tournage.

Quelques-uns des longs-métrages récemment aidés par la Région Bretagne après avis des comités de lecture :

- *Les Jeunes Amants* de Carine Tardieu, avec Fanny Ardant et Melvil Poupaud – sortie au cinéma le 2 février 2022
- *Goliath* de Frédéric Tellier, avec Pierre Niney, Gilles Lellouche et Emmanuelle Bercot – sortie le 9 mars 2022
- *Flee* de Jonas Poher-Rasmunssen – film d'animation – sortie le 31 août 2022
- *Libre Garance !* de Lisa Diaz, avec Laetitia Dosch et Gregory Montel – sortie le 21 septembre 2022
- *Le Temps d'aimer* de Katell Quillévéré, avec Anaïs Demoustier et Vincent Lacoste - sortie en 2023
- *Sur la branche* de Marie Garel-Weiss, avec Benoît Poelvoorde - sortie en 2023